Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 décembre à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olagne, Maire de la commune.

<u>Présents</u>: Olagne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Cohen Jean-Philippe, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Bayon Marguerite Schmelzle Jean-François, Mayot Vincent, Alègre Carlos, Richon Isabelle, Delattre Nicolas, Besset Grégory, Plenet Jaouen, Mantelin Julien,

<u>Absents excusés</u>: Barbe Monique, pouvoir à Parat René, Lebailly Laurence, pouvoir à Caule Suzanne, Auternaud Audrey, pouvoir à Moreau Catherine, Valancony Tiphaine, pouvoir à Peyrache Agnès, Martin Grégoire, pouvoir à Cohen Jean-Philippe, Boyer Anne,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Mayot Vincent

Membres en exercice : 22 Présents : 16 Pouvoirs : 5 Votants : 21

D2023-063 – Vente du local des Ensuries

Vu la délibération D2023-035, en date du 15 mai 2023, autorisant l'aliénation d'un local, et la division de sa parcelle d'assise, partagée avec la déchetterie.

Vu la délibération D2023-042, en date du 26 juin 2023, approuvant le cahier des charges définissant les conditions de la vente,

Vu l'avis du service des Domaines en date du 22 juin 2023,

Vu la proposition d'acquisition du local transmise par Monsieur Molard Gaëtan à un prix de 90.000 €, respectant la marge d'appréciation de 10 % définie par le service des Domaines, pour y installer une partie de son activité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la vente du local des Ensuries à Monsieur Gaëtan Molard, pour un prix de 90.000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer l'acte dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,